

CONSEILS 2012

ANNEE 2012

CUMULS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMUNE DE GERMONDROUVRE (79220)

- 31 janvier 2012
- 28 février 2012
- 15 mars 2012
- 29 mars 2012
- 24 avril 2012
- 31 mai 2012
- 26 juin 2012
- 28 août 2012
- 25 septembre 2012
- 23 octobre 2012
- 27 novembre 2012
- 20 décembre 2012

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 31 janvier 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Claude MEUNIER, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 27 janvier 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Lotissement du Grand-Chêne et Ecole

Le maire annonce que l'acte de vente du dernier terrain du lotissement du Grand-Chêne a été signé.

Une réunion de la commission scolaire se tiendra le mardi 14 février pour aborder la question des incivilités pendant les temps récréatifs.

Toujours dans une volonté d'approvisionnement la cantine en produits locaux, un poissonnier local a été contacté. Celui-ci travaillant déjà avec une autre collectivité, il est convenu de se renseigner sur leur retour d'expérience.

Un nouveau plan d'évacuation de l'école est en-cours de finalisation.

Dans le cadre du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficultés), les enseignants ont sollicité les élus du canton pour l'acquisition d'outils pédagogiques.

Le maire propose, en accord avec les communes du Val d'Egray de fixer la contribution à 1€ par enfant, soit 150 € pour l'année 2012 avec rappel de 155€ pour 2011. Cette aide au RASED est accordée à l'unanimité.

2 – Future Mairie

Le maire présente les modifications qui sont apportées à l'avant projet sommaire :

- une mise aux normes de l'isolation, qui se traduit par une destruction du double cloisonnage existant.

Ces travaux seront effectués en régie.

- un plateau surélevé, pour l'accessibilité à tout public, jusqu'à la salle des fêtes contigüe, sur toute ou partie de la largeur de la rue, est envisagé.

Les travaux d'aménagement ne devraient pas commencer avant mai 2012.

3 – Réunions communautaires :

- Communauté de communes du Val d'Egray (CCVE) :

Réunion du 11 janvier : Un de nos agents a fait une demande de mutation auprès de la CCVE, qui a été acceptée par le président de la CCVE et le maire de Germond-Rouvre. Le poste d'agent affecté à l'école sera vacant à compter de début avril.

La semaine de l'économie aura lieu du 12 au 23 février.

Réunion publique du 24 janvier sur le devenir de la CCVE : Environ 150 personnes étaient présentes. Les conseillers déplorent que la réunion ait été déstabilisée par des interventions d'élus au détriment des questions de la population. Il est regrettable aussi que le diagnostic territorial effectué en 2010-2011 qui semble tombé dans l'oubli, n'ait pas abouti à un projet de territoire.

- Communauté d'Agglomération Niortaise (CAN) :

Réunion du 26 janvier : Le maire annonce qu'Alain Mathieu, président de la CAN, a abordé la possibilité de passer des conventions pour continuer à bénéficier de services de proximité (AMD, SICTOM, CSC,...).

Une étude sera faite sur le périmètre de la CAN tel que défini par le schéma actuel ou à venir. Les frais d'étude seront pris en charge par la CAN.

4 – Questions diverses

Une réunion sur les frelons asiatiques aura lieu le samedi 18 février à 14h30 à la cantine.

« Les Amis de la bibliothèque » organisent le vendredi 17 février à 20h30, une rencontre avec des écrivains, à la bibliothèque.

Un conseiller demande à ce que le sens de circulation des panneaux de priorité de passage à Breilbon, soit inversé.

La commission accueil travaille sur un livret d'accueil, la diffusion d'un livre d'histoire sur Germond-Rouvre écrit par C. Noiraud et réfléchit sur l'amélioration du site de la mairie.

Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 09 Février 2012,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 28 février 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Manuel NAUDON, François SENECHAU.

Date de la convocation : 23 février 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Lotissement du Grand-Chêne

M. le Maire annonce que le grillage le long du chemin de la Sardinière sera installé non pas sur le talus mais, si possible, à l'intérieur des terrains. Il est convenu avec les riverains que la remise à niveau et l'entretien de la haie seront pris en charge par la commune.

2 – Ecole

La commission scolaire du 14 février a eu lieu en présence des enseignants et de parents. Il a été convenu d'assurer un suivi des enfants fauteurs de trouble et d'associer davantage les parents, en les informant systématiquement des incidents de comportement ayant lieu durant les temps scolaire ou périscolaire. Il est rappelé que les parents d'élèves sont aussi des vecteurs de communication vis-à-vis des autres parents.

Le conseil d'école a eu lieu le 16 février : les effectifs prévisionnels de la prochaine rentrée sont de 148 élèves ; seules 2 classes de maternelles (contre 3 cette année) seront nécessaires. Une liste des petits travaux est communiquée par le monsieur le Directeur aux élus.

D'un commun accord, les enseignants et les élus ont décidé qu'ils ne répondront plus aux questions anonymes.

Des plans d'évacuation ont été affichés. Concernant la salle des maîtres, les plans sont en cours de réalisation. Une demande de personnel de surveillance supplémentaire, le mercredi entre 12h00 et 12h30, a été évoquée. Il y sera remédié dans les semaines qui viennent.

Concernant l'approvisionnement de la cantine en produits locaux frais, il est fait appel 1 fois / mois à un poissonnier. La proposition d'un producteur de volailles est en cours d'étude.

3 – Aménagements de la future mairie

M. le Maire a rencontré les propriétaires voisins pour convenir de modifier l'accès de leur cour, en vue de la construction d'une plateforme d'entrée accessible aux handicapés, le long de la mairie et de la salle des fêtes.

4 – Réunions communautaires :

En vue des prochaines réunions du conseil de la Communauté de communes du Val d'Egray (CCVE) et de la commission technique voirie, les ordres du jour sont examinés, et tout particulièrement le transfert des chemins en voies nouvelles.

La Commission Locale d'Information (CLI) annuelle pour la carrière des Rochards a eu lieu à Germond avec une présentation des activités de la carrière.

5 – Gestion du personnel :

Les membres du Conseil Municipal décident de recruter deux agents ayant des droits ouverts aux dispositions applicables aux CUI-CAE.

Un des contrats prendra effet le 1^{er} avril 2012 et sera conclu pour une durée de 9 mois.

L'autre contrat prendra effet quand la personne aura été trouvée.

Ces contrats sont des contrats de 35H et donnent lieu à une convention signée entre l'Etat, la Commune et le salarié. Une prise en charge financière est assurée en partie par l'Etat.

La commune recherche également un agent des services techniques pour un remplacement maladie de quelques mois.

Suite à la demande de mutation au 1^{er} avril d'un agent affecté à l'école, le remplacement à ce poste a été pourvu jusqu'à fin juin par l'intérim du Centre de gestion. Le poste redeviendra alors vacant pour la rentrée prochaine, dans des conditions qui restent à déterminer.

Un agent du SIVU (personnel administratif des mairies de Germond-Rouvre et de Sainte-Ouene) a fait une demande de mutation auprès de la mairie de Germond-Rouvre. Cette demande est acceptée par M. le Maire et les membres du conseil municipal, sous réserve de l'accord par les membres du conseil syndical du SIVU.

M. le Maire informe le conseil municipal que le Conseil d'administration du Centre de gestion du 12 décembre 2011 a décidé de baisser de 10% au 1^{er} janvier 2012, le taux de facturation, qui passera de 4.5% à 4% des salaires bruts des personnels intérimaires mis à disposition et qu'il convient en conséquence de l'autoriser à signer l'avenant correspondant.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cet avenant avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres.

6 – Commission accueil

Stéphane PELLETIER fait part des résultats du travail de cette commission :

Ses membres ont proposé aux membres du conseil de nouveaux tarifs qui pourraient s'appliquer prochainement à la location de la salle des fêtes.

Une distinction tarifaire sera faite entre l'été et l'hiver : Période d'hiver du 15 octobre au 15 avril, avec une majoration de 25€ / jour.

Le livret d'accueil se présentera sous forme de fiches dont le coût pour 50 exemplaires est de 451.22€ HT. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité.

L'édition et la vente d'un livre sur la commune de Germond-Rouvre, écrit par M. Noirault, seront confiées à l'association « Les amis de la bibliothèque » moyennant une subvention dont le montant sera déterminé lors du vote du budget. Une convention sera signée.

Les membres de la commission proposent également de confier la réalisation d'un site internet à un prestataire extérieur spécialisé. La mise à jour sera faite par le secrétariat de mairie.

Il est décidé que des contacts seront pris avec des prestataires ainsi qu'avec des communes de taille équivalentes qui en ont fait l'expérience.

Le conseil municipal avec 11 voix pour et 1 abstention décide d'initier la démarche.

7 – Questions diverses

Intervention de M. Rivault lors la réunion du 18 février 2012 sur le piégeage des frelons asiatiques.

Prochaine réunion : le jeudi 29 mars 2012 à 20h15.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 16 Mars 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 15 mars 2012

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Nicole DUREISSEIX, Manuel NAUDON, François SENECHAU.

Date de la convocation : 12 mars 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS.

1 – Travaux d'aménagement de la mairie

Les élus examinent l'avant projet définitif transmis par l'architecte pour l'aménagement de la nouvelle mairie, rue du Relais.

Les travaux prévoient la réalisation de cloisons et la réfection de l'isolation après démolition totale de l'existant : celle-ci sera assurée en régie, de même que certains travaux de murets extérieurs.

Sont compris aussi, le renforcement du plancher de l'étage pour permettre la création d'une zone d'archivage, un système de désenfumage par la cage d'escalier et le remplacement de toutes les ouvertures (fenêtres, volets, portes).

Le schéma définitif des bureaux et salles de réunion est validé : un bureau des secrétaires fermé et respectant la confidentialité, une salle de réunion de conseil modulable à partir du hall d'accueil au rez de chaussée et un bureau du maire et des adjoints à l'étage, près des archives.

Pour l'extérieur, une plate-forme d'accès béton lavé formant « placette » permettra l'accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes aux personnes handicapées ; elle s'achèvera rue du Relais par un escalier de pas d'âne doublé d'une rampe le long de la salle des fêtes ; pour sa réalisation il sera nécessaire de déplacer l'entrée de la cour de la maison voisine, ce dont les propriétaires sont d'accord.

Un élu suggère de rechercher un chemin piéton de jonction entre le parking et la placette.

Le coût des travaux retenus est de 219 900€ HT, soit une opération totale de 247 050€ HT.

M. le maire rappelle que le montant des subventions actuellement accordées pour ces aménagements est de 94 849€ ; une demande de complément est en cours. 152 200€ seront donc pris en compte par la municipalité en autofinancement ou en prêt.

Après discussion, les élus renoncent faute de place à un système de chauffage par pompe à chaleur : l'installation électrique proposée initialement est retenue, moyennant la réalisation d'un sas d'entrée dans le hall d'accueil et une isolation performante.

7 – Questions diverses

Stéphane PELLETIER fait état de la visite faite par Zarco, sculpteur, et son épouse, peintre, à la recherche d'un atelier en milieu rural pour une intervention en résidence d'artistes, ouverte au public (école, population,...)

Prochaine réunion : le jeudi 29 mars 2012 à 20h15.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 19 Mars 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du jeudi 29 mars 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Christophe DEVANNE, Manuel NAUDON, François SENECHAU a donné pouvoir à Monique MATHIS.

Date de la convocation : 24 mars 2012.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

En préambule, Isabelle AUBIAN rend compte de l'assemblée générale du Centre Socio-Culturel, dont l'activité est toujours aussi riche et en croissance, malgré les craintes émises quant au devenir des collectivités territoriales ; la fête annuelle est fixée au 23 juin. Claude MEUNIER a assisté de son côté à la réunion de la Communauté des Communes du Val d'Egray relative à la journée de l'Economie 2012 : bon déroulement de l'animation de l'avis de tous, après réorganisation pour un meilleur accueil des enfants du collège.

1 – Attribution des subventions aux associations

Les demandes de subvention reçues ont été examinées avec attention par les membres du Conseil Municipal ; après délibération, ils retiennent les sommes suivantes :

1) AICM	350 €
2) Association des anciens combattants	150 €
3) Collège de Champdeniers	350 €
4) Comité des fêtes	1 500 €
5) Coopérative scolaire de l'école	1 650 €
6) Les amis de la bibliothèque	3 000 €
7) Conciliateur de justice	50 €
8) Tennis club du canton de Champdeniers	50 €
9) Association des paralysés de France	90 €
10) ACCA Chasse	140 €
11) Hand-Ball Champdeniers	100 €
12) Foot UC Champdeniers-Pamplie	40 €
13) Les Gymnastes de l'Egray	300 €
14) UDAF	75 €

2 – Vote des taux de taxes locales

Après discussion sur le principe de l'unification des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, le Conseil Municipal adopte les taux suivants pour les taxes locales applicables en 2012 :

Taxe d'habitation 14.72 %

Taxe foncière 14.72 %

Taxe du foncier non bâti 48.90 %

Le produit attendu est de 245 719 €.

3 – Travaux d'investissement

Il est décidé de faire appel à la société JAMY GIRAUD pour changer l'appareillage électrique sur l'ensemble de la salle du foyer, ainsi que pour installer des projecteurs et des éclairages de sécurité aux abords (préau, arrière-cour, cour de façade, WC et maison mitoyenne). Un devis est proposé pour un montant de 3 610 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte ce devis.

4 – Subvention de la commune pour le budget du lotissement du Grand-Chêne :

Monsieur le Maire rappelle que les derniers lots ont été vendus au cours du 1er trimestre et que les travaux sont quasiment terminés ; du fait de la cession gratuite de terrains à la SA HLM pour la construction des locatifs décidée précédemment et du changement intervenu sur la TVA, le budget spécifique sera à combler pour 35 000€.

L'assemblée délibérante vote à l'unanimité le versement d'une subvention de ce montant du budget de la commune au budget annexe du lotissement du Grand Chêne.

5 – Vote du budget primitif de la commune :

Après présentation par Maryvonne DESOUCHE puis délibération, le Conseil Municipal vote et approuve le budget primitif 2012 de la commune, budget principal :

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à 698 224.00€, dont un virement à la section d'investissement de 49 100.00€.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 243 331.24€.

Parmi les dépenses d'investissement, ont été votés : des travaux dans la maison du foyer rural, un complément pour l'aménagement intérieur et extérieur de la future mairie, ainsi que pour le bureau des maîtres. Des travaux d'effacement de réseau avec pose de candélabres sont approuvés rue du Logis à Rouvre, ainsi que la création d'une voie communale chemin des Champs Dorés à Breilbon, chemin des Sources et de la Merlandrie à Rouvre.

Un emprunt de 150 000 € est voté pour l'année 2012, en complément de celui voté en 2011 pour 70 000 €. Des demandes ont été faites auprès d'organismes de crédit et seront étudiées lors du prochain conseil.

6 – Vote du budget primitif lotissement du Grand Chêne :

Après présentation par Maryvonne DESOUCHE et délibération, le Conseil Municipal vote et approuve le budget primitif 2012 de l'activité annexe du lotissement du Grand-Chêne :

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont chiffrées à 216 000.00€.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 150 000.00€ correspondant au remboursement du solde de l'emprunt.

7 - Questions diverses :

La visite de contrôle des installations du nouveau lotissement a été effectuée : aucun problème à signaler.

Les Maire et adjoints procéderont samedi 7 avril à la remise officielle de leur carte d'électeur aux 10 jeunes nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune.

Prochaine réunion : le mardi 24 avril 2012 à 20h15.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 13 avril 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 24 avril 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER Monique MATHIS, Claude MEUNIER.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER a donné pouvoir à Gérard EPOULET, Manuel NAUDON, François SENECHAU.

Date de la convocation : 19 avril 2012.

Secrétaire de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

En préambule, Hélène BRENET fait part des remerciements de Monique SUIRE, présidente du foyer rural, pour la participation des élus et le prêt des salles lors de la manifestation de « Tous en scène ».

Félicitations des conseillers aux organisateurs et aux acteurs de ce festival.

Erratum sur le dernier compte-rendu : les 3 000€ de subvention exceptionnelle, versée aux « Amis de la bibliothèque », servent principalement à financer l'édition d'un livre sur l'histoire de la commune.

1 – Emprunt de 200 000€

Pour financer les travaux de la future mairie, 4 banques ont été sollicitées pour un emprunt de 200 000€. Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du CREDIT MUTUEL, au taux de 5.23% sur 15 ans.

2 – Compte-rendu des sous-commissions sécurité et accessibilités

Suite au dépôt du permis de construire pour la future mairie, les avis, obligatoires, de ces deux commissions ont été rendus. M. le maire rapporte qu'ils sont favorables, sous réserves de prescriptions à suivre, en particulier pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Une régularisation a également été faite concernant la cuisine de la salle des fêtes.

3 – Gestion du personnel

Le maire rappelle qu'en remplacement de deux agents des services techniques en arrêt maladie, deux contractuels ont été embauchés depuis le 12 avril.

Le maire précise que le régime indemnitaire des agents est reconduit dans les mêmes conditions.

4 – Compte-rendu des commissions voirie et accueil

M. Alain GAUTHIER rappelle qu'un tour de la commune a été fait avec la commission voirie de la communauté de communes et un représentant de la direction départementale du territoire, pour recenser les zones où la sécurité pourrait être améliorée : une portion de la route du Luc avant l'arrivée sur Champdeniers, pourrait faire l'objet de travaux pour adoucir la pente et installer une bordure de protection d'un côté.

Un point a été fait sur le débarnage et curage des fossés.

Des conseillers signalent que des panneaux de signalisation pourraient être plus précis : par exemple celui chemin du Chevalleret ; ou être installés différemment, comme les double sens interdit chemin de La prison.

Une régularisation devant notaire a été faite pour récupérer une portion du terrain à l'angle du parvis de l'église de St Médard.

Mme Monique MATHIS rapporte que lors de la commission accueil, des fiches destinées au futur livret d'accueil ont été rédigées. Un exemplaire de ces fiches sera envoyé à tous les conseillers.

Le travail sur le logo et la rédaction du cahier des charges du site internet de la commune continue.

5 – Délibérations

Le maire propose aux conseillers de valider les devis suivants : une extension de réseau au chemin de Bourneau pour 585.70€, un relevé topographique sur le site de la future mairie pour 1 219.92€ et un mémoire d'honoraire pour la préparation du dossier de permis de construire du bureau des maîtres à l'école pour 1 794€.

Une décision modificative est prise pour 10 000€ en moins en dépenses imprévues, pour alimenter le compte de dépenses de voirie, pour le débarnage et curage des fossés.

6 – 1er tour des élections présidentielles

Avec un taux de plus de 88%, les élus se réjouissent de cette très bonne participation. La représentante du Conseil constitutionnel a contrôlé la régularité de la tenue du bureau de vote.

Le maire invite tous les participants à la tenue de la permanence du bureau de vote à une réunion pour faire un point, le samedi 5 mai à 11H au foyer.

7 – Divers

En souvenir des déportés, les monuments aux morts seront pavoisés dimanche 29 avril.

La cérémonie de commémoration du 8 mai aura lieu à 10H00 à ROUVRE et à 11H00 à GERMOND, suivie d'un vin d'honneur qui sera servi à la salle des fêtes.

Monique MATHIS rappelle que le vendredi 15 juin, « Les amis de la bibliothèque » proposeront une animation autour d'un conte musical, à l'église ST Aubin à Rouvre.

Prochaine réunion : le jeudi 31 mai 2012 à 20h15.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 27 avril 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du jeudi 31 mai 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 25 mai 2012.

Secrétaire de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS

1 – Approbation des comptes administratifs 2011 et affectation du résultat

Après une présentation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2011 de la commune et des ses budgets annexes (lotissement et du service eau et assainissement), les membres du conseil municipal approuvent ces comptes 2011.

► Le compte de la commune :

La section de fonctionnement est excédentaire pour 37 588.22€.

La section d'investissement est excédentaire pour 92 545.32€.

Le résultat cumulé à fin 2011 du compte principal s'élève à + 107 359.68€.

► Le lotissement :

La section de fonctionnement est excédentaire de 572 904.64€.

La section d'investissement est déficitaire pour 639 823.55€.

Le résultat cumulé à fin 2011 du lotissement s'élève à + 110 883.43€.

► Le Service eau et assainissement :

La section de fonctionnement est excédentaire, le résultat de l'exercice est de .0€, le résultat cumulé à fin 2011 s'élève à 0.00€.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2011 est de : 68 409.21€.

Compte tenu du résultat cumulé d'investissement à fin 2011 de : 38 950.47€.

Compte tenu des restes à réaliser dépenses de 2011 de : 225 380.28€.

Compte tenu des restes à réaliser recettes de 2011 de : 172 675.00€.

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de 2011 de la manière suivante :

En Section d'Investissement - Article 1068, pour : 13 461.57€.

En Section de Fonctionnement - Article 002, pour : 54 654.40€.

2 – Travaux à l'école :

Le bureau de maîtres est toujours à l'étude.

Les deux commissions de sécurité et d'accessibilité sont planifiées.

En outre, Monique MATHIS fait remarquer que des zones d'humidité ont été relevées dans la bibliothèque ; les élus vont approfondir le sujet pour identifier les causes et solutionner le problème.

3 – Compte-rendu des réunions communautaires

SICTOM : Isabelle AUBIAN rapporte les résultats d'une étude sur le comportement des usagers : les habitants trient de plus en plus, la valorisation des matières est plus importante ; par contre on observe aussi une augmentation du nombre de déchets qui sont mal-affectés dans les containers de tri sélectif.

La prochaine étude portera sur la mise en place d'une redevance incitative (tri sélectif individualisé des ordures ménagères).

CCVE : commission scolaire : Hélène BRENET cite que si l'accueil des 2 ans est refusé dans la commune de résidence alors elle sera refusée à l'échelle du canton ; pour ce qui est des dérogations, le critère de lieu de travail des parents ne sera plus suffisant.

CCVE : Aide à domicile : Monique MATHIS signale une stabilisation, après une période de baisse, du recours à l'aide à domicile.

CCVE : Gérard EPOULET fait remarquer que le pôle santé est un projet mené par une association, pilotée par un médecin.

Il précise aussi qu'au sujet de l'étude sur le rapprochement Gâtine-Autize, la commune reverra en juin les conditions de sa participation.

4 – Gestion du personnel

L'assemblée délibérante décide d'attribuer un coefficient au grade d'adjoint administratif de 2ème classe, pour permettre à l'agent en poste de bénéficier de la poursuite du régime indemnitaire de prime IAT, suite à changement de structure.

Comme il n'y aura pas de classe de GS/CP à la rentrée prochaine, il y aura une redistribution des tâches parmi les agents. La commune recherche une personne pour assurer les surveillances de cour entre 12h et 14h. Elle recherche aussi, pour un remplacement congé maternité, une personne pour travailler en cuisine, de la rentrée scolaire jusqu'aux vacances de Noël.

5– Commission accessibilité

Pour intervenir sur des projets qui traitent de l'accessibilité, le maire souhaite constituer une commission.

Après consultation des conseillers, cette commission sera composée d'élus et ouverte aux administrés ; elle sera finalisée lors du prochain conseil.

6 – Délibérations

Suite à un courrier de la Préfecture, le maire expose aux conseillers l'obligation qui est faite aux communes de participer au financement des écoles privées sous contrat d'association, sous certaines conditions.

Il s'avère qu'un enfant résidant sur la commune, en classe d'intégration scolaire (CLIS), remplit ses conditions.

La commune est donc redevable d'un forfait de 500€.

Le maire rappelle aux conseillers qu'il était prévu que la commune se retire du SECO et transfère ses compétences Eau et Assainissement au Syndicat d'Eau de Gâtine (SMEG).

Courant 2011, dans le cadre de la révision intercommunale des territoires, Germond-Rouvre a opté pour le rattachement à la Communauté d'Agglomération Niortaise (CAN), qui n'a pas la compétence eau mais par contre a celle de l'assainissement.

Ce rattachement qui a été validé par la CDCI, remet en question implicitement l'adhésion au Syndicat d'Eau de Gâtine.

Suite à la demande de monsieur le sous Préfet de clarifier la situation sur le rattachement

de la commune à un syndicat d'eau et dans l'attente des circulaires et décrets d'application, il est demandé aux conseillers de maintenir leur adhésion au sein du SECO jusqu'à la mise en place effective du nouveau schéma territorial.

Après avoir délibéré, les conseillers décident à 10 voix pour et 3 abstentions, de leur maintien au sein du SECO.

7 – Campagne de recensement

La campagne de recensement se tiendra du 17 janvier au 27 février 2013. Nathalie FORTIN est nommée coordinateur, c'est-à-dire en charge des liens avec l'INSEE et de la saisie des données collectées.

Des agents recenseurs seront recrutés ultérieurement.

8 – Elections législatives

Le tableau de permanence pour les deux tours est validé.

9 – Divers

Des administrés se sont manifestés pour protester contre le bruit occasionné par des canons d'effaroucheurs pour chasser les oiseaux des cultures (toutes les minutes): Après vérification, il s'avère que ces canons doivent être situés à plus de 200 mètres des habitations. Le maire peut ordonner les créneaux horaires et les fréquences des tirs. A cet effet, un courrier sera adressé aux intéressés.

Tour cycliste 79 du 15 juillet : Le circuit traversera Germond-Rouvre en deux endroits. La commune aura besoin de toutes ses barrières de sécurité et ne pourra donc pas les prêter à Champdeniers.

Une invitation au gala des Gymnastes de l'Egray est distribuée à tous les conseillers.

Le SMITED organise le 3 juillet une réunion sur la gestion différenciée des espaces publics. Rémy GADREAU et Jean-Michel AUDEBAUD y participeront.

Le 15 juin, une soirée de lecture de poèmes dans une ambiance musicale sera organisée à l'église de Rouvre.

Prochaine réunion : le mardi 26 juin 2012 à 20h15.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 08 juin 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 26 juin 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 8

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Maryvonne DESOUCHE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Christian CHARRIER a donné pouvoir à Rémy GADREAU, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX a donné pouvoir à Hélène BRENET, Claude MEUNIER, François SENECHAU a donné pouvoir à Monique MATHIS, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 22 Juin 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Travaux et matériels

Les projets de la nouvelle mairie et du bureau des maîtres sont dans leur phase d'élaboration du cahier des charges, préalable au lancement de la consultation des entreprises.

Les travaux de la future mairie devraient commencer en octobre.

Au foyer rural, les cantonniers travaillent à relever le mur de soutènement.

Après avis des agents techniques, il a été décidé de réparer la tondeuse (2 567€) plutôt que d'en acheter une nouvelle (10 000€).

2 – Compte-rendu des réunions communautaires

SIAH : Isabelle AUBIAN fait part du départ du technicien rivière ; un recrutement est en cours.

SICTOM/SMITED : Isabelle AUBIAN rapporte que des solutions sont recherchées pour limiter la prolifération de mouches et la fermentation des déchets verts, à l'origine de mauvaises odeurs dans l'usine de tri mécano-biologique de Champdeniers.

CCVE : Une association de personnels médicaux s'est mise en place pour piloter le projet de la maison de la santé à Champdeniers.

L'accord unanime des conseillers a été recueilli pour transformer en CDI le contrat de l'agent de développement.

3 – Gestion du personnel

L'assemblée délibérante décide de continuer à verser la prime IAT aux agents en congé maladie.

Elle approuve aussi la décision de recruter un contractuel, affecté au restaurant scolaire, pour la vacance de poste d'un agent en congé maternité.

Suite à une nouvelle répartition des tâches entre les agents affectés au groupe scolaire, du fait d'une nouvelle composition des classes pour la rentrée 2012-2013, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe non titulaire, pour 8h30 hebdomadaire, à compter du 1er septembre 2012 et ce pour une année. Les conseillers valident cette décision.

4- Commission accessibilité

Le maire, Alain GAUTHIER, Stéphane PELLETIER et Rémy GADREAU font le point sur l'étude PAVE, objet de la réunion de la commission du vendredi 22 juin. D'ici à 2015, après cet inventaire, toutes les zones aux abords des établissements qui reçoivent du public, devront être accessibles à toute personne quel que soit son handicap : cheminements piétonniers, trottoirs, parvis mais aussi panneaux de signalisation, devront être adaptés (personnes mal voyantes ou à mobilité réduite, par exemple...).

5 – Suivi du budget à fin juin 2012 et délibérations

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont listées.

Ainsi, le changement de la chaudière de l'école fin 2010 a permis de réaliser des économies, malgré une hausse du prix du gaz et un hiver froid.

D'autres postes comme le recours à l'intérim pour remplacer des agents malades devront être revus à la hausse lors du budget supplémentaire de la rentrée.

Des travaux de voirie sont examinés : certains sont validés alors que d'autres sont repoussés à plus tard :

Le devis pour le revêtement des trottoirs à l'angle de la rue du Pin est accepté, pour 2 066.69€.

Le rechargement du chemin de Midard sera réalisé pour 5 705€.

D'autres devis sont demandés pour l'agrandissement du parking de l'école, pour la porte du foyer rural et des portes au groupe scolaire.

Les travaux sur le parking de cimetière Rouvre et l'aménagement des trottoirs route de la Ballade sont repoussés à 2013.

6 – Délibération sur la dissolution du SIVU

Les conseillers se prononcent en faveur d'une dissolution du Syndicat du personnel entre les mairies de Germond-Rouvre et de Sainte-Ouene.

Une réunion du syndicat se tiendra le 27 juin 2012. Le maire proposera la dissolution aux membres du SIVU.

7 – Conventions

Le maire demande aux conseillers l'autorisation de passer les conventions suivantes :

- L'une avec la Direction Générale des Finances Publiques, pour la mise en place des paiements des titres (cantine, garderie,...) par carte bancaire sur internet.

- L'autre avec la Mutuelle Nationale Territoriale, pour autoriser la collectivité à rembourser directement la mutuelle des prestations indues du contrat de prévoyance collective maintien de salaire.

-En dernier lieu, la convention avec l'association des Amis de la bibliothèque, pour le financement de l'édition des « Mémoires de Germond-Rouvre », écrites par Monsieur Claude Noirault.

Les exemplaires « Mairie » seront remis aux nouveaux arrivants et aux nouveaux mariés.

8 – Questions Diverses

Le maire a pris un arrêté pour réglementer l'utilisation de canons d'effaroucheurs : la distance devra être d'au moins 300m d'habitations et la fréquence des tirs devra être supérieure à 10 minutes. Un rappel sera fait en début de saison 2013, directement auprès des agriculteurs.

La manifestation du Très Grand Conseil Mondial des clowns s'installera sur la commune le 14 juin 2013, auprès des scolaires, mais aussi des habitants, à Breilbon pour un concours de boules, puis à Germond pendant et après le marché des producteurs. Un spectacle est programmé dans la salle des fêtes.

La manifestation théâtrale « Tous en scène » aura lieu les 12-13 et 14 avril prochains.

Le conseil donne son accord de principe sur l'intervention d'un étudiant-musicien, auprès des scolaires, tous les vendredis ; celui-ci les aidera aussi à monter un spectacle. Les frais de nourritures et de transport seront à la charge de la commune.

Le maire invite Alima TOURE à exposer ses toiles le 14 septembre lors du marché des producteurs ainsi qu'au foyer rural les 15 et 16 septembre.

Prochaine réunion : le mardi 28 août 2012.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 29 juin 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 28 août 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Maryvonne DESOUCHE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Nicole DUREISSEIX a donné pouvoir à Monique MATHIS, Christophe DEVANNE, Christian CHARRIER a donné pouvoir à Rémy GADREAU, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 23 août 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Travaux et matériels

Deux portes à l'école seront remplacées, avec ouvrant à l'anglaise et un ferme porte anti panique.

Au foyer rural, une porte avec un double ouvrant à l'anglaise et un ferme porte anti panique sera installée.

Après présentation aux conseillers, les devis de l'entreprise DUCEPT sont acceptés pour 6 290€ HT soit 7 522.84€ TTC.

Le maire expose aux conseillers l'obligation qui est faite de veiller au bon fonctionnement des éléments qui composent la nouvelle cuisine de la salle des fêtes.

Après avoir pris connaissance de la proposition envoyée par l'entreprise Le Froid Vendéen pour l'entretien des éléments de cuisson, de laverie et de réfrigération de la cuisine, le conseil municipal accepte de contracter, en retenant la formule n°3 dite de révision préventive.

Le montant du contrat s'élève à 418.06€ HT soit 500€ TTC.

Les conseillers approuvent.

Dans le cadre des travaux d'aménagement intérieur des locaux de la future mairie, le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'entreprise SOCOTEC pour assurer le diagnostic amiante avant travaux.

SOCOTEC propose de réaliser cette mission pour un montant total de 600€ HT d'honoraires, soit 717.60€ TTC, auquel se rajoutent les éventuelles analyses d'échantillons (60€ à 80.0€ HT/unité).

Le Conseil retient cette entreprise.

Le Maire, conformément à la décision de la réunion du 15 mars 2012, qui approuvait le projet définitif d'aménagements extérieurs et intérieurs de la future mairie d'Architectes Associés ; a engagé la publicité nécessaire à la procédure d'appel d'offre sur la plateforme de dématérialisation des marchés, pour le jeudi 30 août 2012, suivie par la parution presse pour le lundi 03 septembre 2012, avec comme date limite de réception des plis le vendredi 28 septembre 2012 à 16h00.

Le Conseil Municipal approuve.

2 – Compte-rendu des réunions communautaires

CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray):

Groupement de commandes de fournitures : après en avoir délibéré, les conseillers autorisent le maire de passer une convention constitutive d'un groupement de commandes, avec la CCVE, pour l'achat de papiers blancs et de couleurs, cartouches imprimantes, chemises et sous chemises, boîtes d'archives.

Maison de santé : Le maire présente aux élus la demande qui est faite par la communauté de communes de prendre la compétence facultative « Maison de santé pluri professionnelle de Val d'Egray ». Sachant qu'une étude prospective au titre de la prise en charge sanitaire et médicosociale a été menée en 2011, et que la communauté de communes souhaite suivre et accompagner ce projet. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve.

3- Commission scolaire

Le maire et Hélène BRENET présentent aux élus une proposition qui est ressortie de cette commission : la fermeture du grand portail de l'école, sauf pour les enfants qui prennent le bus, pour ramener à un seul lieu d'entrée et sortie des élèves, côté arrière de l'école à côté des bâtiments de garderie et salle de motricité.

Les conseillers acceptent que l'expérience soit lancée dès la rentrée à titre expérimental.

Il est également envisagé, pour fluidifier l'accès au parking de l'école, d'instaurer un sens unique avec une arrivée route de la sardinière et une sortie par le lotissement du Grand Chêne.

Stéphane PELLETIER propose qu'une consultation des riverains soit faite au préalable.

Les règlements intérieurs de cantine et garderie ont également été présentés aux membres de la commission scolaire; des modifications seront proposées lors de la réunion du jeudi 6 septembre, qui réunira l'équipe enseignante, le personnel de l'école et les élus. L'objectif est de trouver des règles de vie communes pour suivre les incidents.

Le conseil municipal délibère sur les tarifs de cantine et garderie :

CANTINE

Repas enfant : 2.38€ ; Repas adulte : 5.00€

Pour les parents qui optent pour un prélèvement automatique mensuel des factures de cantine, un montant forfaitaire de 29.00€ par enfant, sera prélevé le 10 de chaque mois, à compter du mois d'octobre 2012 jusqu'en juillet 2013 (soit 10 mensualités).

Un solde de réajustement sera calculé en juillet 2013 pour règlement en août 2013.

GARDERIE

Matin (mois) : 15.00€

Soir (mois) : 18.00€

Journée complète (mois) : 31.00€

Garde exceptionnelle : 2.50€ (5 unité maxi par mois)

Dépassement d'horaire : 2.50€ par tranche de 10 minutes

4 – Budget supplémentaire 2012

Le vote du budget supplémentaire est l'occasion de récupérer les sommes votées en 2011 en dépenses et recettes d'investissement, non réalisées (appelées « restes à réaliser »). Elles s'élèvent respectivement à – 225 380.28€ et + 172 675.00€.

On y retrouve aussi les résultats cumulés de l'année 2011 ainsi que la décision d'affectation du résultat de 2011 (voté le 31 mai 2012).

-En investissement dépenses, les élus votent l'agrandissement du parking de l'école, des travaux en régie à la future mairie, le renouvellement de portes et le remboursement du capital du nouvel emprunt :

-19 168.33€

-Restes à réaliser dépenses :

-225 380.28€

SOIT un **total de dépenses d'investissement** de :

-244 548.61€

-En investissement recettes, les élus votent la subvention supplémentaire de 10 000€ accordée par le conseil régional ainsi que 9 461.57€ d'amortissement du compte 204 :	+ 19 461.57€
-Affectation du résultat 2011 :	+ 13 461.57€
-Excédent reporté N-1 :	+ 38 950.47€
-Restes à réaliser recettes :	+172 675.00€
SOIT un total de recettes d'investissement de :	+244 548.61€

En fonctionnement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 78 406.73€.

Il s'agit de financer les charges de personnel intérimaire, les amortissements du 204 (des subventions d'équipement versées par la commune), les travaux en régie pour la future mairie, les charges d'intérêt du nouvel emprunt, le musicien intervenant à l'école et diverses dépenses courantes.

L'excédent du résultat de 2011 alimente pour 54 654.40€ les recettes de fonctionnement.

5 – Délibération

Après avoir pris connaissance des raisons exposées par le comptable du non-recouvrement de factures de cantine pour un montant de 985.66€, le conseil municipal décide l'admission en non-valeurs des cotes portées sur l'état annexé.

6 – Conventions

Le maire demande aux conseillers l'autorisation de passer les conventions suivantes pour l'année 2012, avec le Conseil Général :

- L'une pour le Fonds de Solidarité au Logement.
- L'autre pour le Fonds d'Aide aux Jeunes.

Chacune donnera lieu à un versement de 600€.

7 – Question Diverse

Les habitants de Rouvre invitent la municipalité à l'apéritif du pique nique de quartier qui aura lieu samedi 08 septembre au soir, dans la cour de l'école.

Prochaine réunion : le mardi 25 septembre 2012.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 06 septembre 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 25 sept 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 21 sept 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – DELIBERATIONS

Utilisation du tivoli :

M. le Maire fait part aux conseillers des remarques des organisateurs de « Repas de quartiers », quand aux conditions d'utilisation du tivoli.

Il rappelle que lorsque ces repas s'organisent et qu'il y a utilisation de la salle du foyer, il n'est pas demandé de frais de location.

Il est ainsi proposé aux conseillers de modifier le contrat de location d'une tente de réception, communément appelée « TIVOLI », de manière à accorder la gratuité une fois par an, pour chacun des 3 « Repas de quartiers ».

Intervenant scolaire :

M. le Maire fait part aux conseillers d'un projet de conventionnement avec l'Université de Poitiers, pour accueillir une journée par semaine, un musicien qui interviendra dans 4 classes, début du 4ème trimestre 2012 jusqu'à la fin du 1er trimestre 2013.

M. le Maire propose que la commune prenne à sa charge les factures de cantine de l'intervenant, et qu'elle rembourse ses frais kilométriques.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention et accepte la prise en charge des frais de déplacement et de nourriture.

Agrandissement du parking de l'école :

Des conseillers font part de l'inquiétude de certains parents sur le nouveau circuit créé, par le Chemin de la Sardinière, qui est étroit pour le passage de 2 voitures, piétons et vélos, ainsi que sur l'absence d'éclairage public.

Des suggestions, comme la mise en place de plots pour délimiter la voirie entre les piétons et les voitures, l'instauration d'un sens unique ou la création d'un chemin par le talus sont évoquées.

Il en sera discuté lors de la réunion publique du jeudi 15 novembre au restaurant scolaire.

M. le Maire rappelle que dès lors qu'ils ne sont plus dans l'enceinte de l'école, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

M. le Maire propose aux élus, dans un 1^{er} temps, d'agrandir le parking de l'école pour améliorer la logistique et ainsi sécuriser les abords de l'école.

Des devis ont été demandés à plusieurs sociétés.

La société Bonneau n'ayant pas répondu aux sollicitations de M. Gadreau quand à l'utilisation d'autres matériaux, le conseil décide de retenir la société GENEIX pour un montant de : 6 981€ HT soit 8 349.28€ TTC.

Le Conseil Municipal accepte ce devis.

Projet de vente de la buanderie :

Depuis plusieurs mois sont évoqués l'utilisation des locaux municipaux et des charges qui vont avec. Il y aura la destination de l'actuelle mairie après le transfert dans la nouvelle.

Le bâtiment dénommé « buanderie » nécessitera à terme des travaux.

M. le maire propose au conseil de l'autoriser à procéder aux opérations qui pourraient aboutir à la vente de la buanderie : sollicitation de l'intervention des domaines, du géomètre, pour le bornage du parking (qui resterait à la commune) et des bâtiments, ainsi que les actes et estimations du notaire.

M. le maire propose également au conseil de l'autoriser à passer des actes notariés pour l'achat du mur de clôture, situé rue de l'Egray, avec la famille Devaud.

Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de la commune.

Une discussion s'engage sur l'opportunité d'acheter l'ensemble de la propriété Devaud.

La décision est prise de ne pas poursuivre les échanges. L'achat du mur suffit.

Travaux de peinture et grille de sécurisation :

M. le Maire rappelle que le mur situé à l'arrière de la future mairie et qui donne sur la propriété de Mme Chaboche, a été enduis de moellons afin de le protéger des intempéries. Il est proposé de procéder à l'application d'une peinture.

D'autre part, il est prévu de poser une grille de sécurisation à une des fenêtres.

Après avoir délibéré, le conseil décide de retenir :

- La société BOURDET pour les travaux de peinture, d'un montant de : 2 902.33€ HT soit 3 471.19€ TTC.

- La société FMVE pour la fourniture et pose d'une grille, d'un montant de : 572.00€ HT soit 684.11€ TTC.

Le Conseil Municipal accepte ces devis.

L'occultation des ouvertures du bâtiment se fera par vitrophanie (film occultant).

2 – TRAVAUX

Appel d'offre de la future mairie :

La clôture de l'appel d'offre est prévue au 28/09/12.

La réunion d'ouverture des plis par la commission d'appel d'offre est programmée le mardi 02/10/12 à 17H00, en présence de M. Le Dréo (Architectes Associés).

Mur de soutènement au foyer rural (ancienne école) :

M. le Maire félicite l'excellent travail réalisé par les cantonniers et en particulier Jacques Quintard.

Mur de soutènement près de la propriété de M. Ardanuy :

Le mur situé le long de la continuité du parvis et le long de la propriété de M. Ardanuy, sont propriété de la commune. Des travaux de réfection, en régie, seront entrepris dans les prochains jours.

3– Réunion scolaire

Hélène Brenet rappelle que cette réunion entre enseignants et personnel de l'école avait pour objectif de travailler ensemble sur les questions d'incivilité (règles de vie, règlement intérieur, modalités d'intervention,...).

4 – Compte-rendu des réunions communautaires

SICTOM (gestion des déchets) :

Isabelle Aubian présente le projet en cours d'étude qui vise à diminuer la production de déchets en réorganisant des passages moins fréquents et en distribuant des contenaires individuels de tri sélectif.

Le bilan de la production d'énergie solaire est concluant.

Des vols et des infractions sont signalés en déchetterie(s) (?).

SIAH (gestion de l'eau) :

Un technicien rivière a été recruté. Les préconisations du cabinet d'étude sur le contrat de territoire des milieux aquatiques sont suivies. Les particuliers qui améliorent la circulation des cours d'eau peuvent se faire subventionner jusqu'à 80%.

CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray):

Maison de santé : Retour d'expérience avec la maison de santé de Mazières-Secondigny.

5- Gestion du personnel

Agents pour le recensement 2013:

M. le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête et de créer deux emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2013 (période de 17 janvier au 16 février).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, la nomination de Mme FORTIN Nathalie, adjoint administratif territorial de 2ème classe, agent de la commune. Le coordonnateur sera déchargé d'une partie de ses fonctions et gardera sa rémunération habituelle.

Toutefois, il pourra bénéficier du remboursement d'une augmentation de son régime indemnitaire (IHTS), si la bonne réalisation de sa mission implique un dépassement de ses horaires habituels.

Le recrutement des deux agents recenseur est en-cours.

Suppression d'un poste d'agent technique:

Vu l'avis favorable du Comité technique paritaire lors de la séance du 30 août 2012, Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'adjoint technique territorial de 2ème classe, en raison de la nouvelle composition des classes pour la prochaine rentrée scolaire (2012-2013) et de la réorganisation du travail du personnel de l'école,

M. le Maire propose à l'assemblée la suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe, à raison de 17,83heures annualisées.

Le conseil municipal approuve.

Augmentation du temps de travail d'un agent:

Le nombre d'élèves fréquentant la garderie étant en augmentation le soir après 16h30, une nouvelle organisation du service a été jugée nécessaire.

Ce constat fait, et après l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 30 août 2012, M. le Maire décide d'augmenter le temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe, précédemment de 19,21heures hebdomadaires annualisées, à 20,23heures hebdomadaires annualisées, à compter du 1er octobre 2012.

Le conseil municipal approuve.

6 – CCVE (communauté de communes) : réforme des territoires- position de la commune

M. le Maire annonce que M. le Préfet n'a pas remis en cause le rapprochement de Germond-Rouvre avec la CAN (Communauté d'Agglomération Niortaise). Il déplore le manque d'unité des autres membres de la CCVE et engage sa responsabilité d'élu auprès de ceux qui lui reprochent d'être responsable d'un risque d'éclatement de la communauté de communes.

La commune confirme sa position, qu'elle re-justifiera lors de la réunion publique du 15 novembre prochain, et se félicite de ne pas avoir pris le risque de se voir imposer un rattachement à une intercommunalité.

M. le Maire va se rapprocher de la CAN au sujet de la mise en œuvre des conventionnements avec les associations de la CCVE et en particulier le Centre Socio Culturel du Val d'Egray.

7 – Questions Diverses

Compte-rendu de la commission accueil:

La sortie du livre sur l'histoire de la commune sera l'occasion de rencontrer l'auteur et de se faire dédicacer son livre. Une intervention de la compagnie Atemporelle et un pot d'accueil seront offerts par la commune.

Le site internet de la commune : François SENECHAU termine de rédiger le cahier des charges, puis une mise en concurrence sera faite. La livraison du site sera demandée au prestataire choisi pour fin juin 2013.

M. le Maire rappelle que l'administrateur sera un membre du conseil et qu'un règlement de l'utilisation du site sera rédigé.

A la prochaine réunion de la commission, des propositions de logo pour la commune seront examinées.

Réunion publique:

Elle aura lieu au restaurant scolaire le jeudi 15 novembre à 20H30.

Prochaine réunion : le mardi 23 octobre 2012.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 28 septembre 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 23 octobre 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absent : Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 18 octobre 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – DELIBERATIONS

Acceptation des offres de travaux pour la future mairie :

Monsieur le Maire, conformément aux décisions de la commission d'appel d'offres a engagé la publicité nécessaire à la procédure et la commission s'est réunie pour l'ouverture des plis le mardi 16 octobre. 22 plis ont été reçus et jugés recevables ; une classification des offres a été présentée pour l'analyse avec comme critères d'attribution, 40% pour la valeur technique de l'offre, 60% pour le montant de l'offre.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

LOT N°01 Maçonnerie	:STPM pour un montant HT de	57 010.76€
LOT N°02 Menuiserie extérieure Aluminium et serrurerie avec option A	: BGN pour un montant HT de	27 744.05€
LOT N°03 Cloisons sèches- Faïences	: MOTARD pour un montant HT de	27 680.53€
LOT N°04 Menuiserie bois	: BODIN pour un montant HT de	27 417.94€
LOT N°05 Peinture-Revêtements muraux	:BOURDET pour un montant HT de	18 069.62€
LOT N°06 Revêtements de sol	: BOURDET pour un montant HT de	10 689.01€
LOT N°07 Chauffage- Ventilation- Plomberie –Sanitaire	: SEGUIN pour un montant HT de	12 299.15€
LOT N°08 Electricité	: EEAC pour un montant HT de	17 246.49€

Le total des offres, soit 198 157€, est légèrement inférieur aux évaluations initiales et donc conforme aux attentes. Le Conseil retient les entreprises proposées et invite Monsieur le Maire à poursuivre les démarches dans le cadre des compétences préalablement confiées.

Convention de défense incendie :

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil municipal pour l'établissement de la convention nécessaire dans le cadre de la défense incendie sur le secteur du Grand Bouchet. L'objet est d'obtenir l'autorisation d'utilisation du terrain avant de procéder à l'évaluation des travaux de mise en place, de demander des devis en vue de l'achat d'une réserve incendie souple dit « outre » d'une contenance de 120 m³, conformément aux normes requises et faire la demande de subvention corrélative.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Sécurisation autour de l'école :

Les travaux convenus pour l'agrandissement du parking seront réalisés pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Sur la suggestion d'un parent d'élève, Monsieur le Maire propose d'aménager un

cheminement piétonnier sur quelques mètres au départ du chemin de la Sardinière. Il demande l'accord des conseillers pour poursuivre les échanges avec le propriétaire voisin qui serait disposé à vendre une bande de 2 mètres de large de son terrain.

S'il partage l'idée de sécuriser cette zone, un conseiller pense néanmoins que l'on peut sécuriser autrement et à moindre coût. Un débat se poursuivra. De l'avis de tous des mesures sont nécessaires.

Le Conseil donne son accord à la majorité, sauf une abstention.

PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) :

Par délibération du 22 février 2011, la commune a pris la décision de réaliser un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics, et ce dans le cadre de l'adhésion de la commune au groupement de commande (convention du 30 Mars 2011), porté par le Pays de Gâtine (coordonnateur du groupement chargé de l'exécution du marché et du paiement des prestations). La commune se libérera de sa participation au coût de l'étude auprès du Pays de Gâtine. Ce rapport met fin à la mission d'Egis Mobilité à Germond-Rouvre.

La Commission en charge du dossier a commencé à étudier le dossier pour présentation aux élus qui examineront les résultats du rapport pour planifier les travaux à envisager, en prenant en compte d'abord les préconisations les plus urgentes et les lieux les plus fréquentés par le public.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics reçu (qui pourra faire l'objet d'une évaluation annuelle, ainsi que d'une révision telle que prévue par les dispositions du PAVE).

Télétransmission des actes :

Dans le cadre du programme A.C.T.E.S (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé) du ministère de l'Intérieur autorisant les collectivités à dématérialiser leurs actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de passer une convention bilatérale avec la préfecture et de contracter avec l'entreprise homologuée CDC FAST (fournisseur d'accès sécurisé transactionnel), pour se procurer l'outil nécessaire ; cela implique un coût d'abonnement de 125.00€ HT / an, un certificat logiciel pour 84.00€ HT ainsi qu'un CD d'auto-formation pour 200.00€ HT.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Participation financière à la course cycliste du 14 juillet 2012 :

Monsieur le Maire rappelle l'engagement pris de participer financièrement dans le cadre du Tour Cycliste des Deux-Sèvres qui s'est déroulée en juillet. Après avoir sillonné le département, plusieurs communes et villages du canton ont été traversés par la course. L'arrivée a eu lieu à Champdeniers le 14 juillet 2012. La participation financière demandée par la Communauté de Communes du Val d'Egray est de 400€ TTC.

M. Le Maire propose de valider cette demande.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Contrats de maintenance :

Monsieur le Maire expose au conseil l'obligation qui est faite de veiller au bon fonctionnement des éléments de chauffage, et plus particulièrement ceux du groupe scolaire.

L'entreprise EURL SEGUIN a adressé un projet de contrat d'entretien à l'année incluant une visite annuelle pour l'ensemble des chaudières. Le montant du contrat annuel s'élève à 500€ TTC.

Le conseil municipal accepte de contracter sur la base de la formule incluant la visite annuelle.

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'obligation qui est faite d'entretenir les hottes et conduits. L'entreprise RS CLEAN a adressé un projet de contrat d'entretien à l'année incluant une visite annuelle pour la maintenance des conduits de fumée des hottes des cuisines du restaurant

scolaire et de la salle des fêtes. Ce contrat serait d'une durée de 3 ans et s'élève à 660.00€ HT soit 789.36€ TTC.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

2 – TRAVAUX

Salle dite du foyer rural :

La porte de communication de la salle avec l'ancien logement a été ouverte par les cantonniers, qui vont continuer ce travail en régie par l'isolation de la cage d'escalier et les aménagements nécessaires à l'utilisation ultérieure de cette cuisine. L'accès handicapé est pris en compte. Les portes coupe-feu sont commandées.

Mur du parvis de l'église Saint-Médard :

Conformément au programme de travaux, la réfection de ce mur a débuté. Le mur sera édifié avec les pierres existantes en doublage d'un mur de soutènement en parpaings. Les travaux sont réalisés en régie.

Buanderie de l'ancien relais de l'Egray :

L'agent du domaine a procédé à l'évaluation, ainsi que le géomètre pour le bornage. Monsieur le Maire a rencontré le notaire pour lui donner mandat pour la mise en vente du bâtiment (40.000€).

3 – Compte-rendu des réunions communautaires

SIAH (gestion des cours d'eau) :

Isabelle Aubian rend compte de la réunion du 16 octobre, qui a été l'occasion de présenter aux élus le nouveau technicien recruté, M. Thierry Gambier, lequel s'est mis immédiatement à la tâche : arrachage de Jussie (plante invasive) à Saint-Pompain, étude des projets et déplacements au plan d'eau communal du Beugnon, propositions d'animations vers les scolaires. L'acquisition d'un véhicule de service pour ces multiples déplacements est à envisager.

SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) :

Monique Mathis fait part de quelques décisions prises le 2 octobre :

- admission de créances irrécouvrables aux budgets distribution d'eau (2 390,41€ au total)
- assainissement collectif (1961,98€ après liquidation d'une entreprise) : souscription de l'emprunt lié à la réfection de l'assainissement collectif de Saint-Christophe/Roc auprès de la seule banque ayant répondu (210 000,00€/15 ans à 3,90%),. Les travaux qui se déroulent bien sont presque achevés, de même que ceux de la réalisation d'adduction d'eau à Saint-Pompain.
- choix de l'entreprise Verdi pour les travaux de sécurisation des forages de prélèvement d'eau potable,
- renouvellement du financement annuel du contrat Re-sources et du Spanc,
- présentation et approbation des règlements du service d'eau et du personnel.

La commune de Villiers-en-Plaine a souscrit la compétence distribution d'eau, et d'autres communes l'exerçant encore en régie ont été sollicitées pour le faire aussi, afin que le SECO puisse être reconnu comme syndicat de production et de distribution d'eau dans le cadre du regroupement de syndicats qui va être étudié par la préfecture après celui de l'intercommunalité.

4– Compte-rendu des commissions

Commission Electorale :

M. Riffault Jean, l'un des membres a démissionné pour raison de santé. La préfecture a été informée de la désignation à sa place d'un autre habitant de la commune. Il s'agit de Monsieur Jean-Claude Renault, de La Barre qui a donné son accord pour le remplacer.

Commission Accueil, Information, Communication :

Stéphane Pelletier fait le point des derniers travaux de la commission (livre d'histoire de la commune, logo de la commune et recherche de devis pour la création du site internet, planification du bulletin municipal de janvier 2013). Il rappelle la rencontre des associations qui a eu lieu le 18 octobre et le contenu de l'intervention d'un musicien à l'école, prolongée en temps extra-scolaire par une prestation avec un groupe de collégiens de Champdeniers. Dans ce cadre, un spectacle est prévu le 20 décembre prochain.

5- Gestion du personnel

Agents pour le recensement 2013 :

3 candidatures ont été reçues pour deux postes à pourvoir. Les 2 personnes, l'une de Rouvre pour travailler sur le secteur de Germond et l'une de La Barre qui travaillera sur Rouvre ont été retenues.

Point sur les agents :

Monsieur le Maire donne des nouvelles de la santé des 2 cantonniers, dont l'absence pour maladie se prolonge. Le contrat temporaire de Franck Lorioux est donc reconduit jusqu'au 31 décembre.

Monsieur le Maire fait part d'incidents survenus après une inondation liée aux intempéries. Un agent dans l'exercice de ses fonctions a été invectivé, insulté par un administré. M. le Maire en a informé la Gendarmerie pour un dépôt de main-courante. Il adressera un courrier à cet administré.

6 – Groupe de réflexion Projets et Budget 2013

Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir aux projets à retenir pour le prochain budget communal de 2013. Il propose à chacun de faire part de ses propositions par courriel ou tout autre moyen, avant une réunion de mise en commun fixée au jeudi 22 novembre à 18h.

7- Questions Diverses

1) Monsieur le Maire informe les élus que la CAN (Communauté d'Agglomération Niortaise) invite les nouvelles communes intégrant le territoire à une prochaine réunion, le 15 novembre. Il évoquera comme convenu la possibilité de mise en œuvre de conventions souhaitées avec les associations de la CCVE et du Centre Socio Culturel du Val d'Egray,...

M. Le Maire informe que comme les présidents de la CAN et de la CCVE, il a reçu la copie de la lettre adressée par un habitant de la commune à ce propos au préfet. Avant de répondre à cet administré, il a demandé à rencontrer le Préfet. La position du Conseil municipal sera ré-expliquée lors de la prochaine réunion publique du 15 novembre.

2) Monsieur le Maire rappelle que les cérémonies du 11 novembre commenceront à Germond pour s'achever à Rouvre, où sera servi le traditionnel verre de l'amitié.

3) Les vœux du Maire de 2013 sont fixés au samedi 19 janvier 2013.

4) Stéphane Pelletier souhaite attirer l'attention du conseil municipal sur les difficultés du Jardin des Histoires de Pougne-Hérison, auquel chacun pourrait adresser un soutien, et/ou la commune : après discussion, il est convenu qu'il se rapproche du Centre Socio-Culturel de Champdeniers pour voir si une sortie des enfants des écoles ne pourrait pas être organisée, avec possibilité de financement de la commune pour le transport et le billet d'entrée.

Prochaine réunion : le mardi 27 novembre 2012 à 20h15.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 26 octobre 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 27 Novembre 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER,

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Christophe DEVANNE, Manuel NAUDON, François SENECHAU a donné pouvoir à Monique MATHIS.

Date de la convocation : 22 novembre 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – DELIBERATIONS

Convention échange :

M. le maire présente aux conseillers le projet d'aménagement extérieur de la future mairie, comprenant une plateforme, en limite de propriété avec Mme DEVAUD.

Pour optimiser le projet, les parcelles C n° 1387 et 1388 de Mme DEVAUD pourraient être échangées contre la parcelle C n° 1389 de 6m² de la commune

Agrandissement du parking de l'école :

M. le Maire fait part aux élus de l'intérêt de réaliser un chemin d'accès piéton entre le chemin de la sardinière et les abords du parking.

Par délibération du 25 septembre 2012, la société GENEIX avait été retenue pour la réalisation de l'agrandissement du parking.

Elle propose de réaliser ce travail complémentaire pour un montant de : 660.04€ TTC.

Le conseil municipal approuve.

Une décision modificative est nécessaire pour constater cette nouvelle dépense :

Investissement dépense- article 2315-0118- : +600€

Investissement dépense- article 21534-21 - : -600€

Décisions modificatives sur le budget de la commune et celui du lotissement :

Une décision modificative sur le budget de la commune est nécessaire pour financer la participation aux organismes de regroupement intercommunaux, à hauteur de 1800€, pour la communauté de communes du val d'Egray (course cycliste et transports scolaires).

Fonctionnement dépense- article 6554 : + 1 800.00€

Fonctionnement dépense - article 022 dépenses imprévues : - 1 800.00€

Une décision modificative est nécessaire pour préparer les opérations de fin d'année et clore les opérations sur le budget du « Lotissement du Grand-Chêne » :

Investissement recette- chapitre 001 : + 110 883.43€

Investissement recette- article 3555-040- : +110 883.43€

Fonctionnement dépense- article 71355-42- : -110 883.43€

Fonctionnement recette- article 7015 : -110 883.43€

Recrutement d'un archiviste :

M. le Maire fait part aux élus de l'intérêt d'avoir recours à un archiviste professionnel contractuel pour l'aménagement définitif de la salle des archives de la commune.

Un premier diagnostic de la salle des archives actuelle a été réalisé par un agent des

Archives départemental. Il s'avère que l'ensemble des archives et des documents à traiter représente environ 100 ml, ce qui nécessite deux mois de travail.

Cette personne, recommandée par les Archives départementales, travaille sous leur contrôle scientifique.

Après avoir délibéré, le conseil décide d'ouvrir un poste contractuel de deux mois, au printemps 2013, sous le grade d'assistant à la conservation du patrimoine (emploi de catégorie B).

Achat et pose d'une réserve incendie:

M. le Maire, lors du conseil municipal du 23 octobre 2012, a obtenu son accord pour demander des devis en vue de l'achat d'une réserve incendie souple dit « outre » d'une contenance de 120 m³, à installer au « Grand Bouchet ». Le coût serait d'environ 4 400€ TTC.

2 – TRAVAUX

La future mairie :

Les travaux commenceront début janvier 2013.

Un planning des différents intervenants sur le chantier sera présenté prochainement par le chef de chantier. La plateforme extérieure pourrait être faite rapidement. Si la salle n'est pas disponible pour les rencontres théâtrales, alors le tivoli pourrait être installé sur le parking de la buanderie.

Programme d'accessibilité :

Au vu des résultats de diagnostic de l'étude « PAVE », les élus ont examiné sur le terrain les préconisations faites. Sur 138 secteurs, 45 ont été priorisés. Comme les accès aux bourgs et aux équipements publics, mais aussi la mise en accessibilité des parkings, de l'église et de la mairie, ainsi que des cheminements piétons autour de l'école.

Mur du parvis et travaux au foyer :

Les travaux en régie, du mur du parvis et au foyer rural et annexe, continuent.

3 – Compte-rendu de réunions

SICTOM/SMITD:

Isabelle AUBIAN rapporte qu'il faudra étudier au prochain conseil si la commune participera ou non à l'achat d'un broyeur à végétaux.

CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray):

Commission voirie : des travaux de voirie seront financés par fonds de concours en 2013. Le choix des voies est en cours d'étude.

Autres :

Une rencontre avec SEOLIS sera programmée pour aborder des lacunes d'éclairage public.

Suite à une demande de parents d'élèves au conseil d'école, de revenir à 2 services de cantine au lieu de 3 actuellement, M. le maire rétorque qu'il n'est pas prévu de modifier l'organisation actuelle du travail du personnel de cantine.

GROUPE DE TRAVAIL PROJET 2013 : La commission a recensé plusieurs projets : Repenser l'acoustique et le revêtement intérieur de la salle des fêtes, l'achat de jeux au stade de Rouvre, l'embellissement de la Cité des Faugères, l'installation de chauffe-eau solaires dans les locatifs de la communes,...

5 – Réunion publique

M. le maire rapporte que la réunion publique du 15 novembre a rassemblé près de 140 personnes. Le rapprochement avec la CAN a été longuement présenté avec des chiffres à l'appui, quand à la fiscalité, à la sortie à venir du SICTOM et la continuité des services publics (aide à domicile, accueil des enfants en garderie et pendant les petites vacances, ...). Les projets de stationnement et de circulation autour de l'école et dans les

lotissements alentours.

M. le maire souligne que depuis cette réunion, il a reçu un courrier des anciens élus de la commune et de la communauté de communes ainsi qu'une pétition de personnes hostiles à l'entrée dans la CAN. Par contre personne n'a demandé à le rencontrer, ni aucun membre du conseil pour lui en faire part directement.

La réunion avec le Préfet étant prévu le 05 décembre, le but de cette manœuvre, explique t'il aux conseillers est d'infléchir la position du conseil dans son choix initial d'intégrer la CAN.

Prochaine réunion : le jeudi 21 décembre 2012.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 18 décembre 2012,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL **du jeudi 20 décembre 2012**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU

Absents excusés : Nicole DUREISSEIX a donné pouvoir à Monique MATHIS, Christophe DEVANNE, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 14 décembre 2012.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

Assistance à 20h30 : Mesdames Bebien, Desmots, Taffoirin et M. Desmots.

1 – DELIBERATIONS

Achat de terrain :

M. le Maire rappelle les besoins de sécurisation de l'accès de l'école le long du chemin de la Sardinière pour lesquels l'achat d'une bande de terrain à M. Desmier a été décidé ; un bornage a été réalisé pour 1,13 ares et un prix convenu (35 € lem2). Une allée sur terre-plein sera réalisée en régie, s'achevant en pente douce sur le chemin de la Pommeraie, ainsi qu'une clôture et, ultérieurement, la plantation d'une haie.

Le conseil municipal approuve.

Réalisation de ferronnerie salle dite du Foyer :

Un devis de l'entreprise Revault pour la pose de garde-fous, après la création de rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, est soumis, pour 2 416 € TTC. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Participation de l'employeur à la prévoyance (maintien de salaire) par convention :

M. le Maire fait part aux élus de l'intérêt d'avoir recours à une convention avec le Centre de gestion pour permettre au personnel de souscrire individuellement à un contrat de groupe assurant aux agents une garantie de maintien de salaire. Une discussion est en cours dans toutes les collectivités pour instaurer une participation de l'employeur, qui pourrait être de 10€ par employé. Le même système est proposé pour la mise en place d'une assurance complémentaire de santé. L'ensemble sera revu à réception des éléments reçus du Centre de gestion.

Achat d'un broyeur par le SICTOM :

Ce point a été examiné lors du conseil municipal du 27 novembre et avait été tranché sans que la réponse soit retranscrite : vu le prochain départ de la commune vers la Communauté d'Agglomération de Niort, nos représentants ne voteront pas cet achat.

Demandes de subvention :

Un dossier sera déposé pour l'implantation d'une réserve d'incendie au Grand Bouchet incluant la réalisation d'une plate-forme d'accès. Une aide de 25% peut être obtenue (plafond : 5 750 €) pour un total de travaux de 14 000 €.

Un second dossier sera déposé pour le bureau des maîtres de l'école, sachant qu'une seule dotation sera accordée (pour ce dernier, avec demande parallèle auprès de la Région).

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

2 – TRAVAUX

Aménagement salle dite du Foyer :

A l'ancien logement, les travaux de cloisonnement de la cage d'escalier avec porte sont achevés. La porte de communication avec la salle est de nouveau ouverte. L'électricité et l'éclairage ont été revus. Un débat s'instaure sur l'implantation des toilettes qui doivent être refaites, soit à l'extérieur, soit une création à l'intérieur, si un emplacement suffisant est possible.

Mur du parvis :

La rénovation réalisée en régie est terminée. Il reste la pose des pierres de parement du dessus et, au printemps, la plantation d'arbustes derrière.

La future mairie :

Les travaux commenceront le 7 janvier 2013, c'est le maçon qui les engagera. Les premières réunions de chantier ont eu lieu, elles sont fixées chaque lundi à 11 heures.

La plate-forme extérieure devra être faite à partir de la fin février pour être accessible et en fonction début avril. Il est impératif que la salle des fêtes soit disponible pour les rencontres théâtrales d'avril. Dans la négative, elle sera planifiée en mai.

3 – REUNIONS COMMUNAUTAIRES

SIAM (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Autize et Egray)

Isabelle Aubian fait le compte-rendu des dernières réunions : il est décidé d'acheter un canoë et des accessoires afin que le technicien de rivière puisse accéder facilement à toutes les parties des rivières, de lui accorder une formation de secourisme (7h/ 45€). Le retour de la DIG (Déclaration d'Intérêt Général) effectuée par le cabinet SERAMA pour le CTMA (Contrat Territorial des Milieux Aquatiques) est prévu pour février, les travaux sur le Beugnon commenceraient en octobre. Les délégués vont contacter les présidents des associations de chasse pour recenser le nombre de ragondins piégés.

SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) :

Isabelle Aubian rapporte les dernières décisions prises : le montant de la redevance 2013 a été voté à 63€ par habitant ; cette hausse de 3 € est l'effet de la progression des taxes extérieures non imputables au SICTOM. Le pôle administratif sera accessible au public, désormais, le matin (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et le mercredi après-midi. La proposition de la mise en place de la prestation SIGIL qui permettrait d'informatiser tous les réseaux est refusée en raison du coût (10 000 €). En juillet, des déchets de l'usine de tri mécano-biologique du SMITED (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement et d'Élimination des Déchets) seront envoyés à la cimenterie d'Airvault, opération qui permettra d'économiser sur les taxes d'enfouissement. Des guides composteurs sont à disposition (1 par commune) pour transmettre leurs connaissances au public quant à la prévention des déchets.

SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest) :

Monique Mathis rend compte de la dernière réunion du 13 décembre, qui faute de quorum a dû être convoquée de nouveau le 18. Les projections de bilan 2012 sont bonnes et toutes les sections devraient pour la première fois être excédentaires (de manière importante en « production », mais des travaux de sécurisation vont être nécessaires et des réserves constituées). Les tarifs votés pour 2013 sont donc inchangés.

CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) :

Le conseil communautaire s'est réuni la veille et Gérard Epoulet fait part des dernières décisions prises :

embauche d'un nouvel agent pour le service AMD (CDD de 20h), dont les tarifs sont maintenus, renouvellement de conventions diverses,

location d'un atelier-relais vacant à deux entreprises, à usage de bureaux et d'entrepôts.

Le point a été fait sur l'avancement du dossier de la Maison de Santé Le projet d'implantation du Pôle Santé en lieu et place des ateliers municipaux de Champdeniers, relance la réflexion sur un (ou des) atelier(s) intercommunal (intercommunaux) pour les cantonniers.

Le point a été fait sur le projet de gymnase, qui est remanié en 2 phases de construction, une première -sans l'espace gymnastique, dojo-, la seconde pouvant se réaliser dans un délai de 2 à 4 ans.

Suite à la CDCI du 3 décembre 2012, M. le Préfet a adressé à toutes les communes et Communauté de Communes un courrier approprié à chaque situation, demandant aux communes de voter sur le schéma défini et aux Communautés de Communes d'émettre un avis. Chaque commune est soumise pour la part qui la concerne à un vote et à la CCVE pour avis, ce avant le 15 mars 2013.

4 – COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Accueil Information et Communication

Stéphane Pelletier indique que le bulletin de janvier 2013 est presque prêt, il devrait être distribué la première semaine de janvier. En ce qui concerne le site Internet de la commune, François Sénéchau apporte les dernières corrections au cahier des charges, avant de lancer la consultation auprès de 3 ou 4 entreprises en début d'année, avec demande de réponse pour la mi-mars.

Groupe de travail « Projets 2013 »

La commission a recensé plusieurs projets ; la planification en sera examinée lors de l'établissement du budget primitif de 2013.

Une rencontre avec le cabinet EGIS pour les travaux d'accessibilité des bâtiments publics sera également fixée pour mieux définir les travaux à retenir en priorité sur ce plan.

Nicole DUREISSEIX, absente aujourd'hui, a fait connaître son intérêt pour cette commission et doit le confirmer.

5 – PERSONNELS

M. le Maire fait part de l'évolution de la santé des 2 cantonniers en arrêts de travail ; leur remplacement est donc prolongé jusqu'au 28 février 2013. L'agent en charge de la réfection des murs et de travaux divers est parallèlement prolongé de 6 mois, éventuellement renouvelables dans le cadre d'un contrat aidé, dont la législation a évolué. Hélène Brenet signale la reprise du travail en congé parental d'un agent de l'école, à 80% du temps effectué avant son congé de maternité.

Pour les opérations de recensement, les 2 agents recrutés vont être formés début janvier. La commune de Champdeniers a adressé une facture à la commune de Germond Rouvre pour la mise à disposition de personnel, alors que ce type de facturation n'est pas prévue à ce jour dans les conventions entre communes de la CCVE. M. le Maire va se rapprocher de la municipalité de Champdeniers pour explication.

Prochaine réunion : le mardi 29 janvier 2013, à 20h15 en mairie.

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 29 décembre 2012,
Le Maire,**